### CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN RÉUNION DU LUNDI 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

### Étaient présents :

Mrs et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Florence COLLARD - Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD - Véronique GOBERT - Lucie LANDUYT – Dominique MALLAISE - Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU - Thomas POINT - Chantal RATEAU

Secrétaire de séance : Christophe BLANCHARD

# I – Adoption du compte-rendu de la séance du 04/03/2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

## II - Compte-rendu des Commissions

#### **Commission communication**

L'application Panneau Pocket a été téléchargée par 98 personnes. Lors des prochaines manifestations, il faudra communiquer auprès des habitants pour leur démontrer l'intérêt de cette application.

Les différents panneaux d'affichage actuels doivent être revisités. Des devis vont être demandés, incluant une nouvelle présentation du plan communal.

#### **Commission finances**

#### Suivi des consommations

Les indicateurs par bâtiments et par année montrent que les consommations étaient maîtrisées malgré les augmentations de prix jusqu'à fin octobre 2023 (le suivi commence à fin octobre de l'année N pour se terminer en octobre de l'année N+1).

Les consommations se sont en revanche envolées depuis novembre 2023 pour plusieurs bâtiments. Des recherches sont en cours pour comprendre cette situation.

### Compteur salle socio-éducative

Actuellement notre abonnement électrique est en tarification unique. Toujours dans le souci d'économie en matière d'énergie, il a été demandé le coût de la modification de ce contrat (40,85 € HT). La commission s'interroge sur le nouveau coût de l'abonnement après cette modification. Avant toute décision, il faut donc rechercher des informations complémentaires (coût de l'abonnement – horaires des heures creuses/pleines – tarification selon les horaires). Ce point sera repris lors d'une prochaine commission.

#### Bon d'achat et carte de fidélité à l'épicerie

Comment faire rentrer les habitants à l'épicerie pour mesurer les services proposés ? La distribution d'un bon d'achat (peut-être 10 € par foyer) et la mise en place d'une carte de fidélité pourraient être envisagées avec l'accord de la Trésorerie. Est-ce une bonne approche ? La commission n'a pas émis d'orientation précise sur ces 2 points et préfère attendre le résultat de l'offre de candidature pour la gérance.

# Commission Patrimoine Bâti

Atelier communal

Les entreprises Onillon et SB Construction ont été sollicitées pour l'agrandissement du bâtiment, l'entreprise Lumelec pour les panneaux photovoltaïques et Watt Installation pour le désamiantage.

Entreprises	Onillon	SB Construction
Agrandissement bâtiment	24 508,95 pour 109,27m <sup>2</sup>	18 200,59 pour 83m <sup>2</sup>
Maçonnerie Dubreuil	5 534,20	5 305,20
Reprise couverture ancien bâtiment	7 471,32	5 812,22 sans renforcement charpente
Option d'une mezzanine agrandissement	5 430,00	5 567,54
H.T.	42 944,47	34 885,62

Photovoltaïque	34 993,33
Entreprise Lumelec	
Installation centrale 35,6 KWh	
Option : tranchée et fourreaux	8 233,00
TOTAL H.T.	43 226,33

Entroprise décemientage HT	10 650,00
Entreprise désamiantage H.T.	

		SB Construction+Lumelec+ entreprise désamiantage
TOTAL H.T.	96 820,80	88 761,95
TOTAL T.T.C.	116 184,96	106 514,34

Église

Des devis ont été demandés pour la réfection du crépi, la couverture et l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture côté cimetière.

Devis maçonnerie Dubreuil Devis couverture MG Couverture Devis photovoltaïque Lumelec	H.T. H.T. H.T.	103 287,26 90 136,85 42 571,45
	TOTAL H	I.T. 235 995,56

À la suite de la rencontre de la fondation du patrimoine, celle-ci nous recommande de séparer les différents travaux et d'envisager une convention pour lancer la collecte de fonds par une souscription participative. Si la collecte atteint 5 % du devis, la fondation double le montant de la collecte.

Le conseil valide la signature d'une convention avec la fondation du patrimoine.

## École

Les devis pour la rénovation des classes et de la salle des maîtres (Plafonds, sol, peinture, plomberie, électricité) s'élèvent à un montant de 52 738,34 € HT.

Les devis pour la protection solaire établi s'élèvent à :

Fourniture et pose brises soleil orientables BSA de chez Griesser type lamisol 70 ou 90 coulisses auto-portantes commande radio 4 en 1600x2500 2 en 1000x2000	Fourniture et pose stores extérieurs ZIP de chez Griesser guidage par coulisse latérale pénétrante dans coffre 4 en 1600x2500 2 en 1000x2000	Fourniture et pose film sécurité solaire platine 480xL de chez Courtaulds 20 vitrages
Total H.T.: 8 725,92	Total H.T.: 8 918,00  Alimentation électricité	
Alimentation électricité devis Onillon	devis Onillon	
Total H.T.: <u>872,94</u>	Total H.T.: 872,94	
TOTAL H.T. : 9 598,86	TOTAL H.T. : <u>9 790,94</u>	Total H.T.: <u>1 955,48</u>

Le devis chauffage (remplacement de la chaudière fioul) établi par l'entreprise Sarl Gonnord s'élève à un montant de 38 821,52 € HT.

Le devis pour les forages géothermie établi par entreprise Géo-For s'élève à un montant de 57 550,00 € HT.

L'ensemble de ces chiffrages va nous permettre de rechercher les financements pour aboutir sur la rénovation de ces bâtiments en sollicitant l'appui des services de l'Agglo2B.

Dans le cadre du dispositif Alerte orange, un devis a été fait pour équiper les 3 portails de l'école de serrure pour sécuriser toutes les entrées Rue de la Croix Bernier. Ces portails devront rester fermés jusqu'à la levée du dispositif. Montant du devis : 132,09 € HT

# Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour cet achat.

# Salle de sports

Le devis pour le remplacement des plaques translucides verticales au gymnase s'élève à un montant de 11 331,43 € HT. Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention auprès de l'agence nationale du sport.

## **Commission Environnement**

### City Stade

3 entreprises ont répondu:

MEFRAN Collectivités – ERDRE EN ANJOU (49370),

PCV Collectivités – ÉCHIRÉ (79410),

SPORT Nature – BEIGNON (56380).

La commission suggère de retenir le Jardin Leroux comme lieu d'implantation du City Stade plutôt que le terrain de tennis actuel.

La commission va se déplacer pour voir plusieurs implantations dans les communes environnantes avant d'affiner le choix de la structure, son emplacement et ses options.

Comptage véhicules

Il est présenté la synthèse des données enregistrées par l'appareil de comptable (Vitesse – Nombre – Catégorie) pour les différentes entrées de bourg. Il est demandé que l'analyse des données soit refaite pour les véhicules dépassant 50 km/h en présentant par tranche de 5 km/h. Cette nouvelle synthèse permettra de déterminer si certaines entrées nécessitent des aménagements.

Lors de l'analyse des différentes rues, la commission a proposé d'installer un panneau « Entrée » et « Sortie » d'agglomération route de Pouilly. Il faudra déterminer le lieu d'implantation de ces panneaux qui s'ajouteront à la liste des panneaux à changer ou à ajouter.

## Défense Incendie

Pour 2024, le programme prévu est le suivant :

1/ Le Prompt / Les Tonnelles => Citerne de 120 m<sup>3</sup>,

2/ La Borde => Citerne de 60 m<sup>3</sup>,

3/ Le Fonteny: Une réserve de 60 m³ serait suffisante mais le problème est qu'il n'y a pas de raccordement d'eau au Fonteny. 2 solutions pourraient être envisagées:

. Installation de la réserve à proximité de la limite du réseau SVL, mais trop éloignée des habitations et de l'exploitation. Une dérogation est-elle envisageable ?

. Installation d'une réserve incendie à proximité des habitations et de l'exploitation sans raccordement au SVL. Le remplissage pourrait se faire en tirant un tuyau souple à partir du point d'eau le plus proche.

Compte-tenu du délai très court pour compléter le dossier DETR déposé en sous-préfecture, le conseil préfère reporter ces investissements pour 2025.

# **Commission Vivre Ensemble**

Le repas des aînés aura lieu le 20 avril.

L'exposition peinture sculpture photo aura lieu les 4 et 5 mai. Le vernissage aura lieu le samedi 4 à 18h30.

La commémoration du 8 mai (80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie) rassemblant les communes de l'Argentonnais aura lieu à 11 h 15 – Place de la Mairie à St Aubin du Plain.

Le film promotionnel pour la recherche d'un gérant est livré et est en cours de diffusion sur les réseaux.

### III - Indemnité de gardiennage 2024 pour l'église

Comme chaque année, nous devons verser une indemnité de gardiennage à la personne qui assure cette mission. Au regard de la circulaire préfectorale pour l'année 2024 (minimum : 126,91 € /maximum : 503,42 €), Mme le Maire propose de reconduire le montant 2023, à savoir 320,00 €.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour verser cette indemnité d'un montant de 320 €.

#### IV - Reversement de la subvention FIPHFP

Dans le cadre de la convention signée avec le FIPHFP, un de nos agents peut bénéficier d'une aide à l'achat de prothèses auditives pour un montant de 1 700,00 €. Cette aide a été versée à la commune qui doit la reverser à l'agent.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour reverser l'aide de 1700 € à l'agent concerné.

## V – DM pour le budget général (capital des emprunts)

Une décision modificative est nécessaire pour ouvrir les crédits nécessaires pour le paiement du capital de nos emprunts.

Imputation	OUVERT
D I 16 1641 OPFI	41 000,00
R I 16 1641 OPFI	41 000,00

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour cette décision modificative.

### VI - Conservatoire de Musique : Education Musicale en Milieu Scolaire 2024/2025

L'école Victor Hugo souhaite bénéficier pour l'année scolaire prochaine 24-25 de 21 heures d'éducation musicale en milieu scolaire (nombre d'heures inchangé par rapport à l'année scolaire 23-24). Ce nombre est réparti sur les 3 classes, soit 7 h par classe. Cette prestation est assurée par le conservatoire de musique de l'Agglo2B. Le coût horaire de cette prestation est de 60 €, soit un montant total de 1 260 €.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider ces 21 h d'Education Musicale en Milieu scolaire.

#### VII – Dossier CCAS de Mme BELLOUARD

La commune doit émettre un avis sur un dossier déposé par la famille de Mme BELLOUARD Marie-Jodèphe pour obtenir une aide auprès du conseil départemental.

Le conseil émet un avis favorable sur ce dossier.

# VIII - CA2B: convention de mutualisation et de solidarité: prolongation

La convention de Mutualisation et de Solidarité est prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2024.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour approuver cette prolongation.

# IX - Date de départ en retraite d'Alain MONNEAU et son remplacement

Le Centre de Gestion a annoncé qu'une étude serait faite à l'automne pour confirmer la date de départ en retraite d'Alain Monneau qui est fixée à ce jour au 1<sup>er</sup> décembre 2024. Son remplacement est en cours d'étude car il faut lever plusieurs interrogations auprès du CDG 79 et auprès de l'ADM 79. Ce point sera repris lors d'un prochain conseil.

# X – Questions diverses :

Commission des finances: 15/04/2024 à 20 h 30.

M. Denis BESNARD accepte la location de la parcelle communale n° E85 située derrière le calvaire pour y faire son jardin car les jardins communaux sont tous occupés. Une convention va être établie et la superficie de cette parcelle va être calculée pour en fixer le prix annuel de la location conformément à notre délibération.

Le Maire, Nicole COTILLON Le secrétaire de séance, Christophe BLANCHARD